



D 2025-012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq le 4 février à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 31 janvier 2025.

Présents : Odile CHALAMEL, Marc FLEURY, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absents excusés : Pierre-Damien GALENE donne pouvoir à Odile CHALAMEL, Jérôme GINOLLIN donne pouvoir à Serge TICHKIEWITCH

Absent : Céline ROCH EUVRARD

Assiste à la réunion : Christophe MAREC

Secrétaire de séance : Pascal GINOLLIN

Nombre de membres en exercice : 9	Ne prend pas part au vote : 0
Nombre de membres présents : 6	Votes pour : 8
Nombre de suffrage exprimés : 8	Votes contre : 0
	Abstentions : 0

OBJET : Demande de ligne de trésorerie

Le financement de l'opération d'investissement du complexe des Nivéoles est en partie réalisé par des subventions. Ces subventions permettent d'obtenir des demandes d'acomptes en fonction de la réalisation des dépenses. De même, la commune doit payer des factures TTC et ne récupère qu'une partie de la TVA avec un retard d'un an.

Pour permettre le paiement des factures, il est nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie.

Une consultation a été réalisée auprès de quatre organismes bancaires. Il est proposé de retenir l'offre du Crédit Agricole des Savoie -Entreprise pour un montant de tirage de 1 000 000 €.

Opération : ligne de trésorerie

Montant : 1 000 000 €

Durée : 1 an

Offre bancaire :

Prêteur : Crédit Agricole des Savoie

Offre : Ouverture de crédit de Trésorerie index EUR3Mmoy avec une marge majorante l'EUR3Mmoy de 0.98%

Frais de dossier : 0,10% du capital emprunté soit 1 000 €

Commission d'engagement : 0,20% du capital emprunté soit 2000 €

Monsieur Le Maire porte à la connaissance des membres du conseil les termes de cette offre.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Le Maire à accepter l'offre proposée telle que rédigée, à signer le contrat correspondant, avec le Crédit Agricole des Savoie et l'autorise sans autres délibérations aux demandes de versement des fonds et au remboursement prévus dans la convention.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus

Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH



Le Secrétaire de Séance,

Pascal GINOLLIN

Nombre de membres en exercice : 8	Le prend pas part au vote : 0
Nombre de membres présents : 8	Votes pour : 8
Nombre de suffrage exprimés : 8	Votes contre : 0
	Abstentions : 0

OBJET : Demande de ligne de trésorerie

Le financement de l'opération d'investissement du complexe des Niveoles est en partie réalisé par des subventions. Ces subventions permettent d'obtenir des demandes d'acomptes en fonction de la réalisation des dépenses. De même, la commune doit payer des factures TTC et ne récupère d'une partie de la TVA avec un retard d'un an. Pour permettre le paiement des factures, il est nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie.

Une consultation a été réalisée auprès de quatre organismes bancaires. Il est proposé de retenir l'offre du Crédit Agricole des Savoie - Entreprises pour un montant de 1 000 000 €.

Opération : ligne de trésorerie

Montant : 1 000 000 €

Durée : 1 an

Offre bancaire :

Prêteur : Crédit Agricole des Savoie

Offre : Ouverture de crédit de Trésorerie index EUR3Mmoy avec une marge majorante

EUR3Mmoy de 0,88%

Frais de dossier : 0,10% du capital emprunté soit 1 000 €

Commission d'engagement : 0,20% du capital emprunté soit 2 000 €

Monsieur Le Maire porte à la connaissance des membres du conseil les termes de cette offre.